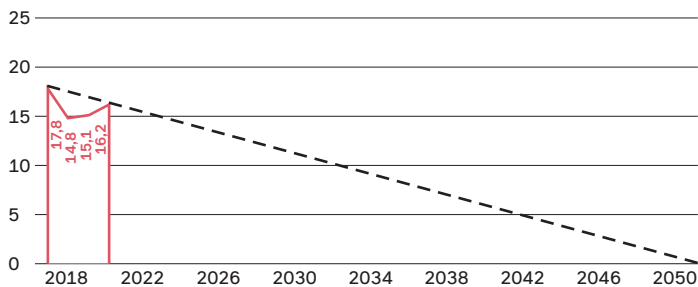


Chiffres-clés de la durabilité 2021 / Groupe de placement Proreal

Aperçu du portefeuille

Nombre d'immeubles	32
Valeur de marché	546 mio CHF
Surface de référence énergétique (SRE) ¹⁾	97 970 m ²
Degré de couverture de la consommation d'énergie mesurée, part SRE	52%
Intensité énergétique ²⁾	88,4 kWh / m ² SRE
Intensité CO ₂ ³⁾	16,2 kg CO ₂ e / m ² SRE
Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie	13%
Part des énergies fossiles dans la consommation totale d'énergie	66%
Optimisation de l'exploitation du chauffage avec ECCO2 ⁴⁾ , part des immeubles	9%

Zéro émission nette en 2050: état intermédiaire et objectif en kg CO₂e / m² SRE³⁾



Installations photovoltaïques et solaires thermiques

Installations photovoltaïques (PV), nombre	5
Installations PV, surface	494 m ²
Production totale PV effective	78 800 kWh
Installations solaires thermiques, nombre	0

Mobilité

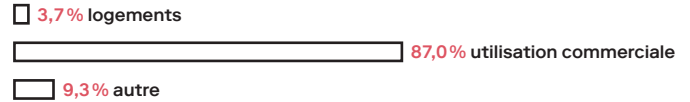
Bornes de recharge électrique, part des immeubles avec raccordement ⁵⁾	16%
Local à vélos/emplacements de vélos couverts, part des immeubles	28%

Accès sans obstacles et interaction utilisateurs

Accès sans obstacles à l'immeuble/au bien loué, part des immeubles ⁶⁾	91%
Espace commun extérieur et/ou aire de jeux, part des immeubles	0%
Logement avec application pour les locataires, part de tous les logements locatifs	61%
Taux d'inscription à l'application pour les locataires ⁷⁾	57%

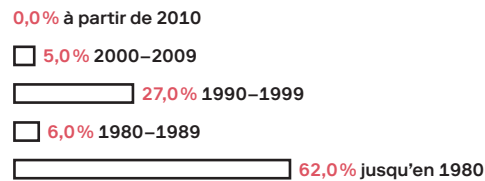
Type d'utilisation

en % du revenu locatif



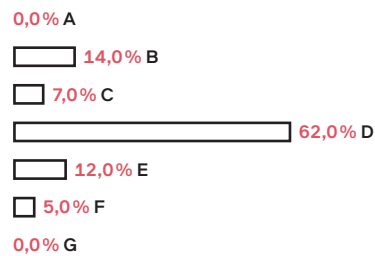
Parc immobilier par année de construction

Part de la surface de référence énergétique



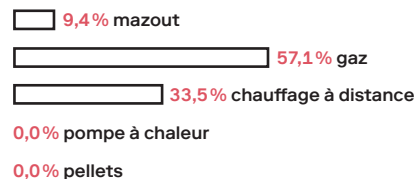
Énergie totale CECB

Part de la surface de référence énergétique



Consommation par source de chaleur

Part de la consommation totale d'énergie



Végétalisation et biodiversité

Part des immeubles

Espaces verts ⁸⁾	31%
Promotion spécifique de la biodiversité dans l'espace extérieur ⁹⁾	9%
Végétalisation de toiture intensive ou extensive	13%

Explications: 1) SRE calculée (facteur: surface utile principale x 1,1 = SRE); 2) Les valeurs de consommation ne comprennent que la consommation de chaleur pour le chauffage et l'eau chaude. Le courant électrique utilisé pour les parties communes et celui consommé par les locataires ne sont pas inclus. Saisie systématique depuis 2018, les valeurs de consommation sont corrigées relativement aux variations climatiques; 3) CO₂e calculé selon le Greenhouse Gas Protocol; 4) ECCO2: analyse des flux thermiques des bâtiments et réglage automatique optimal du chauffage sur la base de la température, de l'humidité, de la qualité de l'air et des données météorologiques afin de maximiser l'efficacité du chauffage; 5) Borne de recharge électrique selon SIA 2060 de niveau B au min. (= raccordement installé au min.); 6) Accès sans obstacles = accès sans obstacles à l'entrée du bâtiment ou au bien loué; 7) Part des biens loués avec au moins un locataire enregistré; 8) Espaces verts = des jardinets sur rue aux vastes espaces verts; 9) Promotion de la biodiversité = p. ex. biotopes, nichoirs, ruches, prairies fleuries, surfaces rudérales.

État des données: consommation de chaleur et indicateurs de CO₂ au 30.06.2021; autres indicateurs au 31.12.2021.

Remarque: la collecte et la saisie des chiffres de consommation font l'objet d'un processus d'optimisation continu. Les chiffres-clés sont fournis sans garantie et peuvent changer a posteriori en raison d'une meilleure qualité des données et d'un degré de couverture plus élevé.